



Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 15
Votants : 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 10 décembre 2021
Date d'affichage : le 10 décembre 2021

Le seize décembre deux mille vingt-et-un, sur convocation en date du 10 décembre 2021, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Guillard Michel, Maire

Présents : Soizic Leroux, Daniel Lecomte, Nathalie Flauraud, Stéphane Daufouy, Eve-Lise Martin, Jean-Paul Huou, Julie Rabinand, Christelle Ardouin, Henriette Legal, Guillaume Lafaye, Edern Picault, Thibaut Onasch, Emmanuel Lemercier, Sophie Maure,

Pouvoirs : Yannick Cerclé a donné pouvoir à Daniel Lecomte
Agnès Amorim a donné pouvoir à Michel Guillard
Jean-Claude Bonhomme a donné pouvoir à Soizic Leroux
Céline Champenois a donné pouvoir à Stéphane Daufouy
Adeline Masson a donné pouvoir à Nathalie Flauraud
Marc Guillot a donné pouvoir à Christelle Ardouin
Elodie Sabathier a donné pouvoir à Sophie Maure

Absent : Daphnée Blay (arrivée après le vote de cette délibération)

Guillaume Lafaye est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T

OBJET : 2021/70 – Adressage dénomination d'un lieu-dit

Lors de la séance du 23 septembre 2021, le conseil municipal a voté le lancement d'une campagne d'adressage des hameaux de la commune. Dans un premier temps, elle va concerner la partie sud de la commune éligible au déploiement en cours de la Fibre. Les grands principes d'adressage ont été actés, notamment le maintien du nom des lieux dits comme principe de base.

A été constaté le besoin de dénommer une voie à la limite de Prinquiau sur la route venant de La Touche Basse : est proposée l'appellation « L'Orée du Bois »

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, valide l'appellation « L'Orée du Bois ».

Fait et affiché à La Chapelle-Launay,
Le 17 décembre 2021

Le Maire, Michel Guillard

Accusé de réception en préfecture
044-214409395-20211217-202170-01
Date de réception préfecture : 17/12/21



